

Réf: Dossier N° 100459

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SARACH »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOGON  
ANANERAIE, Lot 241, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARACH »

Objet : TRAVAUX ET NETTOYAGE ; TRAVAUX ET RÉNOVATION ; CONCIERGERIE ; MAINTENANCE ; DÉPANNAGE ; VENTE DE MATÉRIELS ET FOURNITURE DE BUREAU ; TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE ; CRÉATION D'ESPACE VERT ; DIVERS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOGON  
ANANERAIE, Lot 241, Ilot 10

Dirigeant(s) : M TOUBO KOUNSE YANICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02217 du 20/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17047/GTCA/RC/2022 du 20/04/2022

